

La République du Centre, 21 novembre 2020

**COURTENAY** ■ Sélectionnée comme « Petite ville de demain »

## Un coup de pouce de l'État



**DYNAMISME.** La revitalisation de la place Chesneau, avec l'aide à l'installation de commerces faisant défaut actuellement, fait partie des projets.



**MAIRE.** Philippe Follet.

**Courtenay est l'une des quinze communes du Loiret, et l'une des 1.000 communes de France, qui bénéficiera du nouveau programme d'État « Petites villes de demain ».**

Ce nouveau dispositif a pour but de redynamiser les territoires ruraux, en ventilant une enveloppe budgétaire de trois milliards d'euros sur les six prochaines années. Une aide répartie entre les communes retenues, en fonction des projets ayant trait à l'accès aux soins, aux services publics, à la mise en place de la transi-

tion écologique, à la mise en valeur du patrimoine, à l'aide au commerce...

Philippe Follet, maire de Courtenay, a appris la nomination de sa commune samedi. « Nous avons couronné grâce aux encouragements du sénateur Jean-Pierre Susser, se réjouit-il. C'était en juillet. Nous en avions, d'ailleurs, touché deux mots lors de l'inauguration de la fête-expo-

sition en août. Au préalable, nous avons monté un dossier avec une lettre de motivation, remis à la préfecture, contenant nos propositions. »

### Achat imminent de l'hydromellerie

Concernant les projets concrets que la municipalité compte mener dans le cadre du dispositif « Petite ville de demain », l'élu énumère quelques pistes : « L'achat imminent de l'ancienne hydromellerie afin d'y installer un pôle

de santé, avec le concours de la communauté de communes, un musée Aristide-Bruant et d'histoire locale, et une mairie annexe ; la revitalisation de la place Chesneau, avec l'aide à l'installation de commerces faisant défaut actuellement ; la rénovation et la mise en couleur des façades ; la rénovation de la gare, avec création d'une maison des associations et d'une maison des jeunes. »

« Les besoins de Courtenay et les projets sont nombreux. Nous avons six ans pour les réaliser », conclut le maire. ■